

9^{ème} Congrès de l'AFSP
Toulouse, 5-7 septembre 2007

Appel à communications

Le cumul des mandats : causes et conséquences

Date limite pour proposer une communication : 16 février 2007

Responsables de l'atelier :

Martial **Foucault**, Département de Science Politique, Université de Montréal et Institut Universitaire Européen de Florence (Robert Schuman Centre).

Abel **François**, LARGE, Université Robert Schuman et Telecom Paris, Dép. SES

Julien **Navarro**, CERVL/ Pouvoir, Action publique, Territoire, Sciences Po Bordeaux (coordinateur de l'atelier)

Présentation :

L'architecture administrative et politique de la France se singularise par une forte concentration des niveaux et des centres de décision, avec pour conséquence l'existence d'une multitude de mandats politiques ; on compte en France pas moins de 550 000 mandats locaux et nationaux¹. Fort de ce « record », une des spécificités du paysage politique français réside dans l'exercice simultané d'au moins deux de ces mandats électifs. Toutefois, la connaissance scientifique et statistique de ce phénomène reste très parcellaire. Il manque notamment des mises en perspective historique qui permettraient de rendre compte de la genèse et de l'évolution de cette pratique. Il n'existe, à notre connaissance, aucun travail empirique capable d'évaluer l'impact, sur le comportement des élus et des candidats, des dernières dispositions de 2000 et de 2003 de la réglementation française. De plus, peu de recherches ont entrepris une analyse comparative de la pratique du cumul des mandats. Les études se cantonnent habituellement à l'échelon national limitant par là-même toute montée en généralité.

Ce constat d'un déficit d'analyse politique suffit à justifier de consacrer quelque attention au cumul des mandats, entendu comme l'exercice simultané de plusieurs fonctions électives. En outre, le cumul des mandats se situe au cœur de plusieurs questions fondamentales de la science politique contemporaine. Ainsi, le cumul constitue-t-il, du point de vue de l'analyse électorale, un atout ou un handicap ? Quelle est son influence sur le comportement des élus ? Quelles sont les stratégies individuelles des candidats à l'égard du cumul des mandats ? Comment agit-il sur la structure du pouvoir local et sur la relation centre-périphérie ? Quel est

¹ Soit 10 fois plus qu'au Royaume-Uni, 6 fois plus qu'en Allemagne.

le profil sociologique des cumulards ? Le cumul des mandats peut-il jouer comme un supplément de légitimité à l'intérieur des partis politiques ?, etc.

Nous pouvons distinguer deux grands types d'approches du cumul des mandats dans la littérature existante. Selon la première explication², qui se fonde implicitement sur un modèle de choix rationnel, les politiciens cumulent parce qu'il est dans leur intérêt de le faire, c'est-à-dire qu'ils en tirent un surcroît de ressources pour faire campagne, un gain électoral ainsi qu'une « assurance » en cas de perte d'un des mandats. Cette explication ne fonctionne que si l'on spécifie les conditions qui facilitent la généralisation de cette pratique. Deux éléments se détachent en ce qui concerne la France : la faiblesse du pouvoir local et la centralisation territoriale, d'une part, les rapports de force à l'intérieur des partis politiques, de l'autre. En faisant valoir la persistance d'une conception patriarcale du pouvoir dans l'hexagone, la seconde approche³ se fonde, quant à elle, sur une interprétation d'ordre culturel ; se trouve ainsi souligné le caractère idiosyncrasique du cumul des mandats. Seuls des travaux empiriques et comparatifs sont susceptibles de valider (ou d'invalidier) ces modèles, et peut-être d'en faire émerger de nouveaux.

Au-delà d'explications globales ou de méta-analyses sur le sujet, l'objectif de cet atelier est de susciter la réflexion sur les « angles morts » de l'analyse du cumul des mandats. Le premier axe à explorer porte sur l'articulation entre cumul vertical (dans l'espace) et cumul horizontal (à travers le temps). Plus exactement, l'on doit se demander comment la présence (ou l'absence) de cumul affecte les choix de carrière et les ambitions des politiciens. Cela revient donc à placer les thématiques des motivations et des trajectoires politiques au centre de l'analyse du cumul.

Il serait intéressant, en deuxième lieu, de problématiser le cumul non seulement à partir des avantages ou bénéfices qu'il procure, mais aussi comme un « coût » pour ceux qui l'exercent. Le fait de cumuler induit, potentiellement, un accroissement de la charge de travail, une exacerbation des conflits entre les intérêts à défendre, ainsi qu'un rejet de la part des électeurs. Le défi est alors de déterminer à quelle(s) condition(s) l'effet du cumul est positif ou négatif.

Cela conduit, finalement, à s'interroger non seulement sur la situation de l'élu cumulard mais encore sur les stratégies individuelles de cumul. Les candidats au cumul présentent-ils un profil particulier ? Disposent-ils de plus de ressources pour faire campagne ? Qu'advient-il en cas d'échec ? Cela affaiblit-il la position de l'élu lors de l'échéance électorale suivante ? Autrement dit, il convient d'élargir la perspective en précisant les causes et les conséquences des tentatives de cumul, que celles-ci soient une réussite ou un échec.

² « The causes and consequences of the 'cumul des mandats' », numéro spécial de *French Politics*, vol. 4, n° 3, décembre 2006 (à paraître).

³ J. Becquart-Leclercq, « Cumul des mandats et culture politique », in A. Mabileau (dir.), *Les pouvoirs locaux à l'épreuve de la décentralisation*, Paris, Pédone, 1983 ; Y. Mény, « Le cumul républicain : la démocratie réduite aux acquêts ? », *Revue Politique et Parlementaire*, n° 991, 1997.

Afin de relever les défis théoriques et empiriques que pose l'étude du cumul des mandats, cet atelier entend privilégier les approches novatrices fondées sur un matériel empirique original. Les contributions sur d'autres pays que la France et celles qui présentent un caractère comparatif sont vivement encouragées.

Organisation :

La date limite pour faire une proposition de communication (2 pages maximum) est le 16 février 2007. Une réponse sera donnée le 30 février au plus tard. Les communications écrites – en français ou en anglais – devront être envoyées le 14 juin, dernier délai.

Coordonnées des organisateurs :

Martial **FOUCAULT**
Département de Science Politique
Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. Centre-ville,
Montréal, Canada, H3C3J7
Tél. : +1 (514) 343 6111 (poste 3701)
Fax : +1 (514) 343 2360
Courriel : martial.foucault@umontreal.ca

Abel **FRANÇOIS**
Université Robert Schuman (LARGE)
Université Paris I (LAEP)
et Telecom Paris (SES)
46 rue Barrault
75013 Paris
Tél. : +33 (0)1 45 81 74 99
Courriel : abel@univ-paris1.fr

Julien **NAVARRO** (coordinateur de l'atelier)
CERVL/ Pouvoir, Action publique, Territoire
Sciences Po Bordeaux
Domaine universitaire
11 allée Ausone
F-33607 Pessac Cedex
Tél.: +33 (0)5 56 84 41 41
Fax : +33 (0)5 56 84 43 29
Courriel : j.navarro@sciencespobordeaux.fr